

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 11 octobre 2022

Nombre conseillers :

En exercice : 11
Présents : 7
Pouvoir(s) : 1

L'an deux mil vingt-deux le 11 octobre à 19 heures 30, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme Aline CHARPENTIER, Maire

Date de convocation : 4 octobre 2022

Étaient présents : BAILLIET Gilbert, CHARPENTIER Aline, DEMARLY Benjamin, LEMPEREUR Stéphanie, VOLLEREAUX Bernard, WARZÉE Bernadette, BRÉMARD Marie-Ange

Absents excusés : PILON Mélodie, PANNECOUCKE Vincent
Absents : LAMBLIN Charlotte, LEROY Jean-Charles,

Pouvoir : PANNECOUCKE Vincent à VOLLEREAUX Bernard

Secrétaire de séance : DEMARLY Benjamin

Ordre du jour

- 1- Approbation du procès-verbal du 20 septembre 2022
- 2- Cession du tracteur
- 3- Reversement mobilier Ludothèque
- 4- Travaux de l'Eglise
- 5- Noël des enfants et des anciens

Le précédent procès-verbal a été lu et approuvé par les Conseillers Municipaux.

Délibération n° 2022- 37 : Cessation du tracteur

Pour faire suite à la remise en vente via Le Bon Coin du tracteur dans les modalités prévues par la délibération n°2022-20 en date du 17 mai 2022, Madame Le Maire informe le conseil qu'un acquéreur est venu voir le tracteur. Il a fait une offre à 550€. Il a déposé par mail, comme demandé par la mairie, les documents administratifs nécessaires à la vente et à la cession du tracteur.

Un titre comptable sera alors émis et l'acquéreur va recevoir un avis des sommes à payer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

DECIDE à l'unanimité des membres présents,

- De vendre le tracteur **RIDER IGCU HUAR216** au prix de 550€ à Monsieur G.

Délibération n° 2022- 38 : Travaux église – Devis étaieiment d'urgence du clocher

Madame Le Maire informe le conseil que dans le cadre de l'étude diagnostic que l'architecte R. Gissinger doit mener dans le cadre de l'étude des travaux de réfection du clocher, un étaieiment doit être prévu.

Commune de Goudelancourt lés Pierrepont

L'architecte de part son devoir de conseil, pour monter en sécurité dans le clocher, pour sécuriser les abords de l'édifice et en vue des travaux à venir, a contacté l'EURL JD CHARPENTE pour un devis.

Le devis de M. Ducloux pour l'étalement du clocher de l'église de Goudelancourt est conforme aux attendus de la visite sur site à savoir :

- Dépose des mobiliers et estrades
- Dépose du plancher situé sous le clocher
- Dépose de la cloche
- Réalisation d'un couchis de répartition au sol
- Réalisation d'un étalement primaire support du fût du clocher
- Réalisation d'un étalement secondaire support de la flèche et du beffroi

Pour un montant de 24496.25€HT soit 29395.50€ TTC.

L'étalement n'est pas une dépense d'investissement mais de fonctionnement, l'Etat ne prend pas en charge cette dépense à ce stade du projet. Cette dépense sera à rattacher à la phase travaux à venir et pourra être subventionnable rétro activement (information service de la Préfecture).

Les crédits au budget permettent de signer et d'engager cette dépense sur fond propre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Décide à l'unanimité des membres présents,

- D'autoriser le maire à signer le devis de l'EURL JD CHARPENTE pour un montant de 24496.25€HT soit 29395.50€ TTC
- D'autoriser l'ADICA à faire les demandes de subventions auprès du Département (API) et de l'Etat (DETR, DSIL...) voir de la Région

Délibération n° 2022-39 : Noël des enfants de moins de 11 ans et des anciens de plus de 65 ans

Madame Le Maire informe que la commune recense 23 enfants de moins de 11 ans.

Il est proposé d'offrir à chacun un bon cadeau d'une valeur de 20€ au magasin Le Repère des Curieux Lutins de Laon. Les parents choisiront le cadeau pour une valeur maximum de 30€ (la différence étant à la charge des parents), les cadeaux seront récupérés par la mairie et remis aux enfants lors de la fête de Noël le 3 décembre.

Le magasin ne facturera que le nombre de bons consommés.

Il est fait mention du départ d'une famille avant Noël.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Décide à l'unanimité des membres présents,

- De faire 22 bons cadeaux d'une valeur de 20€ auprès du magasin Le Repère des Curieux Lutins

Madame Le Maire informe que la commune recense 33 aînés de plus de 65 ans.

Il est proposé d'offrir à chacun un colis gourmand d'une valeur de 30€, acheté chez Carrefour Market Marle. Les colis seront distribués en porte à porte le samedi 10 décembre dès 10h.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Décide à l'unanimité des membres présents,

- De faire faire 33 colis gourmands auprès de Carrefour Market Marle

Délibération n° 2022-40 : Signature d'une convention de mission d'accompagnement du CAUE

Le CAUE de l'Aisne conseille et accompagne les collectivités locales et les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) du département :

- > dans leur choix en matière d'urbanisme et d'aménagement (planification, projet d'écoquartier, zones d'activités, jury de concours...),
- > dans la faisabilité, l'aide à la définition d'un programme et le recours à la maîtrise d'œuvre (équipements, espaces publics, urbanisation...),
- > dans la mise en place de réflexions et d'actions en faveur de l'amélioration durable du cadre de vie communal et intercommunal (aménagements paysagers, fleurissement, charte, revitalisation des centres bourgs, traversée et entrées de village...),
- > dans la formation de ses services et techniciens pour les domaines de l'urbanisme, de l'architecture et du paysage (instruction PC, gestion espaces verts, approches environnementales, valorisation du bâti).

Madame Le Maire fait un retour sur la visite du village par le CAUE de l'Aisne le 4 octobre.

La commune souhaite être accompagnée dans ses réflexions actuelles sur 2 sujets principaux :

- L'aménagement d'un terrain communal pour accueillir des équipements (jeux d'enfants, tables de pique-nique) et des plantations d'accompagnement (verger communal, arbres, haies) –
- Les aménagements paysagers de l'entrée de ville sur la D25, en venant de Ebouleau (abords du ralentisseur créé et accotement de la voie jusqu'au cimetière).

Le CAUE interviendra dans la définition d'un schéma sur le terrain concerné et d'orientations d'aménagement sur le choix des équipements et plantations qui pourraient être envisagées.

Une convention de mission d'accompagnement du CAUE est proposé. Le CAUE guidera le maître d'ouvrage dans sa démarche de projet et contribuera à développer une vision globale et qualitative des actions pouvant être mener dans le temps.

La commune de GOUDELANCOURT-LÈS-PIERREPONT adhère au CAUE de l'Aisne, via la Communauté de Communes de la Champagne Picarde.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Décide à l'unanimité des membres présents,

- D'autorise Madame Le Maire à signer la convention de mission d'accompagnement du CAUE

Délibération n° 2022-41 : Entretien de la ludothèque et de la mairie par les Ateliers d'Ascalon

Madame Le Maire fait part des devis des prestataires de nettoyages pour l'entretien de la ludothèque et de la mairie.

- Agenor Laon
 - o entretien courant avec un agent nettoyage habitant Goudelancourt : 253€ HT/mois
 - o entretien courant avec un agent nettoyage hors Goudelancourt : 350€ HT/mois
 - o entretien vitrerie à la demande : 140€ HT
- les Ateliers d'Ascalon Liesse
 - o entretien courant : 196€54 HT/mois
 - o entretien vitrerie à la demande : 28€26 HT

Il est proposé au Conseil Municipal de contractualisé avec les Ateliers d'Ascalon de Liesse pour 12 mois pour un montant annuel de 3033€65 TTC.

Commune de Godelancourt lés Pierrepont

La prestation comprend le nettoyage de la mairie et ludothèque par 2 personnes 1h tous les vendredis matin et un nettoyage vitrerie 1 fois tous les 2 mois.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Décide à l'unanimité des membres présents

- D'autoriser Madame Le Maire à signer l'offre de prix des Ateliers d'Ascalon
- De s'engager pour 12 mois sur la prestation de nettoyage avec les Ateliers d'Ascalon

Informations diverses

Changement du portail du cimetière

Le devis de Monsieur Carlier Métallier à Pierrepont sera signé en début d'année 2023 afin qu'un dossier de demande de subvention soit déposé en amont auprès de l'Etat.

Entretien pôle logement communal

L'entretien doit être fait impérativement par la SARL Cordevant afin d'assurer la garantie du produit. Le locataire devra prendre rdv avec l'artisan.

Projection travaux chantier insertion 2023

Les travaux demandés à la Champagne Picarde sont les suivants :

- 1- Rénovation abri bus de la place
- 2- Refaire les parterres de fleurs devant la mairie
- 3- Rénovation piliers de la mairie
- 4- Rénovation terrain de pétanque
- 5- Rénovation du petit calvaire route de Beauvois
- 6- Rénovation cloche de l'école et pompe incendie.

La séance est levée à 21h.

BAILLIET Gilbert	LEROY Jean-Charles
BRÉMARD Marie-Ange	PANNECOUCKE Vincent
CHARPENTIER Aline	PILON Mélodie
DEMARLY Benjamin	VOLLEREAUX Bernard
LAMBLIN Charlotte	WARZÉE Bernadette
LEMPEREUR Stéphanie	